

- vembre 1806 du legitime Marriage entre Jean 46
 Boutier & Anne Marguerite Douscet de cette Paroisse en
 presence delamere de l'enfant qui m'a declaré quevu
 mon absence elle avoit fait baptiser son enfant par
 Amable Boudreau soussigné & qu'elle n'entretenoit aucun
 doute sur lavalidité de ceBaptême Le Parain aété
 Simon D'Entremont fils de Benoni d'Entremont ecuyer
 du Roi & La Marraine aété Ursule Douscet tante de
 l'enfant aussi de cette Paroisse La Maraine a declaré ne
 savoir pas écrire Amable Boudreau Simon D'Entrem
 ont
Sigogne pre
- B. Le huit Avri mil huit cent sept aété par moi Pretre
 soussigné Baptisé Ambroise Remi né le même jour
 duLegitime Mariage entre Hippolyte Babin & Veronique Muice
 decette Paroisse en presence dupere del'enfant LeParain aété Furmin
 Muicefils de Louis Muice, cousin germain del'enfant & LaMarraine
 aété Isabelle Muice autrement Elizabeth Muice tante de
 l'enfant aussi decette Paroisse Le Parain & LaMarraine ont de
 claré nesavoirpas écrire. Hyppolite Babin Sigogne pre
 Le huit Avril mil huit cent Sept je Prêtre soussigné ai supplié
- B. les cérémonies du Baptême à Germain ne le 12 de Novembre de l'année
 1806 du légitime Marriage entre Frederic Surete & Anne
 Muice decetteParoisse enpresence dela mere qui m'a de claré que
 vu monabsence sonenfant aété baptisé par Pierre Muice
 son pere & qui aété^{representant} duParain del enfant & l'areconnu devant moi
 LaParain aété Paul François Surete fils de Paul Surete &
 laMarraine aété Marguerite Barbe tante delenfant aussi de
 cette paroisse (deux mots eninter ligne) LeParain &la Marraine
 ont declaré nesavoirpas écrire. pierre muis Sigognepret
- M. Le dix avril mil huit cent sept apres les informations quej'ai pu faire Je
 Prêtre Soussigné ai reçu le mutuelconsentement de Marriage entre Francois
 Alexis & de Marie & entre Isabelle Beliard fille
 de Martin Beliard & de^{feu} Charlorte Malich sauvages de Nation &leur ai
 ensuite donné la Benediction Nuptiale enpresence& du consentement
 desparens respectifs des parties &deplusieurs autres personnes deleur
 nation & Pierre Henard decette Paroisse
Sigogne
- M. Le onze avril mil huitcent Sept après les informations posanes Je Prêtre
 soussigné aireçu le mutuel consentementde Mariage entre François^{*****} René
 & entre Rosalie Sauvages denation & leur ai ensuite donné la Bene-
 diction nuptiale enpresence des parens respectifs des parties & de
 plusieursautres Sauvages
Sigogne
- Le douze Avril mil huitcent Sept Je Pretre soussigné ai supplié les cérémo-
 nies du Baptême à Eulalie née le dix defevrier de cette même année
 du Légitime Marriage entre Pierre Pottier & Marie d'Entremont